

**Mandat du SNES sur l'expérimentation
des livrets de connaissances et de compétences
Texte voté par le Conseil national du SNES des 8 et 9 janvier 2008**

La mise en place du socle commun que nous refusons et auquel nous opposons le concept, beaucoup plus ambitieux, de culture commune, se poursuit avec l'expérimentation, cette année, du livret de connaissances et de compétences. Les premières remontées des établissements mettent en évidence le flou et l'improvisation complète qui en caractérisent la mise en œuvre : réunions hors temps de travail, aucun cadrage de l'administration, objectifs contradictoires... La généralisation de l'évaluation par compétence est porteuse de modifications profondes des métiers de l'éducation et, en lien avec l'accompagnement éducatif, de menaces sur certaines disciplines. Le SNES rappelle par ailleurs que toute expérimentation devrait faire l'objet d'un cadrage national incluant un protocole d'évaluation et qu'aucune ne peut se traduire par l'imposition d'une surcharge de travail sans compensation. Il s'adressera à la DGESCO pour rappeler ces principes et dans le cadre de cette expérimentation, il appelle les collègues :

- à se réunir avec l'aide des S2 et des S3 dans les établissements concernés et à déposer des heures d'information syndicale pour examiner les conditions matérielles et pédagogiques, les origines, les objectifs et les conséquences de l'expérimentation
- à décider collectivement de la mise en œuvre ou non de cette expérimentation et d'imposer, dans le cas de la mise en œuvre, les conditions matérielles et pédagogiques de l'expérimentation
- à débattre avec les parents d'élèves des dangers de cette évaluation par compétences sur la construction des savoirs et l'organisation des enseignements et le brevet des collèges
- à adresser aux corps d'inspection et aux responsables départementaux et académiques un document collectif qui n'hésite pas à dénoncer les incohérences et les difficultés engendrées par ce changement imposé des pratiques enseignantes.

Le SNES, au niveau national, élaborera les outils nécessaires à destination des S1 pour éclairer le débat dans les établissements, avec les parents. Il organisera un rassemblement national des collègues expérimentaux au plus tard au début du troisième trimestre.